

Sur le cours

Soit \mathfrak{g} une algèbre de Lie, \mathfrak{z} son centre. J’ai dit imprudemment qu’il y avait un isomorphisme $[\mathfrak{g}/\mathfrak{z}, \mathfrak{g}/\mathfrak{z}] \simeq [\mathfrak{g}, \mathfrak{g}]$. C’est faux en général : si on prend l’algèbre dite de Heisenberg, ayant pour base (x, y, z) satisfaisant :

$$[x, y] = z, \quad [x, z] = [y, z] = 0,$$

on voit que $\mathfrak{z} = \mathbb{K}z = [\mathfrak{g}, \mathfrak{g}]$, et (donc) que $\mathfrak{g}/\mathfrak{z}$ est abélienne, d’où $[\mathfrak{g}/\mathfrak{z}, \mathfrak{g}/\mathfrak{z}] = 0$.

En revanche, on a une application *bien définie et surjective*

$$\mathfrak{g}/\mathfrak{z} \times \mathfrak{g}/\mathfrak{z} \longrightarrow [\mathfrak{g}, \mathfrak{g}], \quad [\bar{x}, \bar{y}] \longmapsto [x, y],$$

où \bar{x} est la classe de $x \in \mathfrak{g}$ dans $\mathfrak{g}/\mathfrak{z}$.

En fait, on voit que la restriction de la projection $\pi : \mathfrak{g} \rightarrow \mathfrak{g}/\mathfrak{z}$ à $\mathcal{D}\mathfrak{g}$ a pour image :

- d’une part, $\mathcal{D}(\mathfrak{g}/\mathfrak{z})$,
- d’autre part, elle est isomorphe à $\mathcal{D}\mathfrak{g}/(\mathfrak{z} \cap \mathcal{D}\mathfrak{g})$.

Donc $\mathcal{D}(\mathfrak{g}/\mathfrak{z}) \simeq \mathcal{D}\mathfrak{g}/(\mathfrak{z} \cap \mathcal{D}\mathfrak{g})$.

Il faut reformuler la partie de la preuve où j’ai utilisé cette propriété fautive, à savoir :

Corollaire (du théorème de Lie) \mathfrak{g} résoluble $\iff \mathcal{D}\mathfrak{g}$ nilpotente.

DÉMONSTRATION. On montre qu’on peut supposer que $\mathfrak{z} = 0$. En effet, \mathfrak{g} est résoluble si et seulement si $\mathfrak{g}/\mathfrak{z}$ est résoluble (car \mathfrak{z} , idéal abélien, est résoluble). Et surtout, comme $\mathfrak{z} \cap \mathcal{D}\mathfrak{g}$ est un idéal central de $\mathcal{D}\mathfrak{g}$, $\mathcal{D}\mathfrak{g}$ est nilpotente si et seulement si $\mathcal{D}(\mathfrak{g}/\mathfrak{z})$ est nilpotente.

La suite de la preuve marchait bien. \square

Isomorphisme $S(V_1 \oplus V_2) \simeq S(V_1) \otimes S(V_2)$

L’algèbre $S(V_1) \otimes S(V_2)$ est commutative (car $S(V_1)$ et $S(V_2)$ le sont). De plus, elle est engendrée par les éléments de la forme $v_1 \otimes 1$ et $1 \otimes v_2$ ($v_i \in V_i$).

Première version : On vérifie que $S(V_1) \otimes S(V_2)$ satisfait la propriété universelle de l’algèbre symétrique. Pour A une algèbre commutative et $\varphi : V_1 \oplus V_2 \rightarrow A$, on définit $\Phi : S(V_1) \otimes S(V_2) \rightarrow A$ par $\Phi(p \otimes q) = \Phi_1(p)\Phi_2(q)$, où Φ_1 et Φ_2 sont les morphismes $S(V_i) \rightarrow A$ donnés par la propriété universelle de $S(V_i)$ à partir de la restriction $\varphi|_{V_i}$ de φ . On “vérifie” que c’est l’unique morphisme tel que blablabla.

Deuxième version : On définit $K : S(V_1) \otimes S(V_2) \rightarrow S(V_1 \oplus V_2)$ par : $p \otimes q \mapsto pq$ ($p \in S(V_1)$, $q \in S(V_2)$). Sens : l’injection naturelle $V_1 \hookrightarrow V_1 \oplus V_2$ donne un morphisme naturel $S(V_1) \rightarrow S(V_1 \oplus V_2)$, qui se trouve être injectif (par le théorème de Poincaré-Birkhoff-Witt, si on veut...) Par définition des opérations sur $S(V_1) \otimes S(V_2)$, K est un morphisme d’algèbres. Comme K et \bar{J} se restreignent à des bijections réciproques sur des ensembles de générateurs de $S(V_1) \otimes S(V_2)$ et $S(V_1) \otimes S(V_2)$ ($v_1 \otimes 1$ et $1 \otimes v_2$ d’un côté, v_1 et v_2 de l’autre, avec $v_i \in V_i$), c’est que ce sont des isomorphismes.

Troisième version : avec des bases.

Soit (x_i) une base d'un espace vectoriel V , on montre que les monômes en les x_i forment une base de $S(V)$: en effet, les polynômes en les x_i , i.e. les combinaisons linéaires formelles de monômes, forment une algèbre commutative dont il est facile de voir qu'elle satisfait la propriété universelle de $S(V)$. On en déduit qu'elle s'identifie à $S(V)$.

Prenons alors une base $(x_i)_i$ de V_1 , une base $(y_j)_j$ de V_2 , alors les monômes en les x_i et les y_j forment une base de $S(V_1 \oplus V_2)$. Or, un tel monôme s'écrit de façon unique comme produit d'un monôme en les x_i et d'un monôme en les y_j , et on constate sans peine que \bar{J} envoie un tel monôme sur le produit tensoriel des monômes :

$$\begin{aligned} \bar{J}(x_{i_1} \cdots x_{i_k} y_{j_1} \cdots y_{j_\ell}) &= \bar{J}(x_{i_1}) \cdots \bar{J}(x_{i_k}) \bar{J}(y_{j_1}) \cdots \bar{J}(y_{j_\ell}) \\ &= (x_{i_1} \otimes 1) \cdots (x_{i_k} \otimes 1) (1 \otimes y_{j_1}) \cdots (1 \otimes y_{j_\ell}) \\ &= x_{i_1} \cdots x_{i_k} \otimes y_{j_1} \cdots y_{j_\ell}, \end{aligned}$$

Ainsi, \bar{J} envoie une base de $S(V_1 \oplus V_2)$ sur une base de $S(V_1) \otimes S(V_2)$, c'est gagné.

Représentations de $\mathfrak{t}_2(\mathbb{K})$

On note $\mathfrak{t}_2(\mathbb{K}) = \mathbb{K}E_{11} \oplus \mathbb{K}E_{12} \oplus \mathbb{K}E_{22}$ l'algèbre de Lie des matrices 2×2 triangulaires supérieures, où les E_{ij} sont les matrices élémentaires.

a) Les sous-modules de la représentations identique $\rho : \mathfrak{t}_2 \rightarrow \mathfrak{gl}_2$ sont les sous-espaces stables par toutes les matrices triangulaires. On se convainc qu'il n'y en a qu'un seul de dimension 1, qui est engendré par v_1 , le premier vecteur de la base canonique (v_1, v_2) . La représentation simple associée est décrite par :

$$\rho_1 \left(\begin{array}{cc} a_{11} & a_{12} \\ 0 & a_{22} \end{array} \right) = a_{11} \in \mathfrak{gl}(\mathbb{K}v_1).$$

Le quotient est engendré par la classe \bar{v}_2 de v_2 modulo $\mathbb{K}v_1$, et la représentation est décrite par :

$$\rho_2 \left(\begin{array}{cc} a_{11} & a_{12} \\ 0 & a_{22} \end{array} \right) = a_{22} \in \mathfrak{gl}(\mathbb{K}\bar{v}_2).$$

Attention : il est faux que $\rho \simeq \rho_1 \oplus \rho_2$. En effet, par exemple, la deuxième représentation possède deux sous-modules de dimension 1.

b) On a : $[E_{11}, E_{12}] = E_{12}$, $[E_{22}, E_{12}] = -E_{12}$, ce qui montre que $\mathfrak{c} = \mathbb{K}E_{12}$ est un sous-module de la représentation adjointe. Comme il est de dimension 1, il est simple.

c) Première version : On note $h = E_{11} - E_{22}$ et $e = E_{12}$. On vérifie que pour M une représentation de dimension finie, $M^{(\lambda)}$ l'espace caractéristique de h associé à la valeur propre $\lambda \in \mathbb{K}$, on a : $e.M^{(\lambda)} \subset M^{(\lambda+2)}$. Comme on est en caractéristique 0, tous les $\lambda + 2i$ ($i \in \mathbb{N}$) sont distincts, donc $M^{(\lambda+2i)} = 0$ pour i assez grand, car h n'a qu'un nombre fini de valeurs propres ! Donc $e^i M^{(\lambda)} = 0$ pour i assez grand, et ce, quel que soit λ . Donc e est nilpotent. Pour conclure, on constate que $\text{Ker}(e)$ est un sous-module non trivial de toute représentation M de dimension finie, donc, si M est simple, $M = \text{Ker}(e)$ et e agit trivialement sur M .

Deuxième version : notre algèbre de Lie est résoluble (mais pas nilpotente) : $\mathcal{D}(\mathfrak{t}_2) = \mathbb{K}E_{12}$, $\mathcal{D}^2(\mathfrak{t}_2) = 0$. Le théorème de Lie entraîne que toute représentation simple de dimension finie est de dimension 1. Mais $E_{12} \in \mathcal{D}(\mathfrak{t}_2)$, donc $\rho(E_{12})$ est nilpotent (comme dans toute représentation de dimension finie, simple ou pas), donc, comme on est en dimension 1, $\rho(E_{12})$ est nul.

Radical comme plus petit idéal tel que le quotient soit semi-simple

D'une part, le radical de $\mathfrak{g}/\text{rad}(\mathfrak{g})$ est trivial. En effet, soit $\bar{\mathfrak{a}}$ le radical de $\mathfrak{g}/\text{rad}(\mathfrak{g})$ et \mathfrak{a} l'image réciproque de $\bar{\mathfrak{a}}$ dans \mathfrak{g} par la projection $\mathfrak{g} \rightarrow \mathfrak{g}/\text{rad}(\mathfrak{g})$. Bien sûr, \mathfrak{a} contient $\text{rad} \mathfrak{g}$. Alors, \mathfrak{a} est un idéal (comme image réciproque d'un idéal par un morphisme) et \mathfrak{a} est résoluble (car l'idéal $\text{rad}(\mathfrak{g})$ de \mathfrak{a} et le quotient $\bar{\mathfrak{a}} = \mathfrak{a}/\text{rad}(\mathfrak{g})$ le sont), donc $\mathfrak{a} \subset \text{rad} \mathfrak{g}$, donc $\mathfrak{a} = \text{rad} \mathfrak{g}$ et $\bar{\mathfrak{a}} = 0$.

D'autre part, si \mathfrak{r} est un idéal de \mathfrak{g} tel que $\mathfrak{g}/\mathfrak{r}$ est semi-simple, alors $\text{rad } \mathfrak{g} \subset \mathfrak{r}$. En effet, le quotient $(\text{rad}(\mathfrak{g}) + \mathfrak{r})/\mathfrak{r}$ est isomorphe à $\text{rad}(\mathfrak{g})/(\text{rad}(\mathfrak{g}) \cap \mathfrak{r})$, qui est résoluble comme quotient de $\text{rad } \mathfrak{g}$, donc $(\text{rad}(\mathfrak{g}) + \mathfrak{r})/\mathfrak{r}$ est un idéal résoluble de $\mathfrak{g}/\mathfrak{r}$, donc $(\text{rad}(\mathfrak{g}) + \mathfrak{r})/\mathfrak{r} = 0$, donc $\text{rad}(\mathfrak{g}) + \mathfrak{r} = \mathfrak{r}$, donc $\text{rad } \mathfrak{g} \subset \mathfrak{r}$.

Enfin, si \mathfrak{r} est un idéal résoluble de \mathfrak{g} tel que $\mathfrak{g}/\mathfrak{r}$ est semi-simple, alors $\text{rad } \mathfrak{g} = \mathfrak{r}$. En effet, $\text{rad } \mathfrak{g} \subset \mathfrak{r}$ d'après ce qui précède. Oui, mais puisque \mathfrak{r} est un idéal résoluble, on a en fait : $\mathfrak{r} \subset \text{rad } \mathfrak{g}$. D'où : $\mathfrak{r} = \text{rad } \mathfrak{g}$.

On applique ce dernier point pour $\mathfrak{p} = \begin{pmatrix} * & * & * \\ * & * & * \\ 0 & 0 & * \end{pmatrix} \subset \mathfrak{sl}_3$.